



Arrêté du Maire

Ville de Veauche
Occupation Du Domaine Public
Arrêté de police

Objet : La circulation est interdite des intersections Gablon/Croix borne/rue des Siccards jusqu'à la rue des Vernes pour le déroulement du cortège de l'association une Rose un Espoir.

Le Maire de la Commune de VEAUCHE,

Vu le code de la route 1^{ère} partie et notamment l'Article L 411-1, L 325-1 et suivants, R 325-1 et suivants et R 417-10 relatifs à la réglementation de la circulation, R411-25, R 411-8.

Vu le Code général des Collectivités Territoriales – Articles L 2122-24, L 2212-1, L 2213-1, L 2213-2

Vu la demande formulée par l'association Une Rose Un Espoir pour leur manifestation du samedi 27 avril 2024 représentée par son vice-président Monsieur MOULARD Jean-Jacques ☎ 06 15 63 99 27.

Considérant qu'il convient de prendre toutes les dispositions nécessaires afin d'assurer la réglementation de la circulation et la sécurité publique

Arrêté

Article 1^{er} : Afin de permettre le bon déroulement de cette manifestation, la circulation est interdite:

Des intersections Gablon/Croix borne/rue des Siccards jusqu'à la rue des Vernes

Le samedi 27 avril 2024 de 16h30 à 20h30

Article 2 : La signalisation et les déviations nécessaires à l'application des présentes décisions seront mises en place par les Services le service de sécurité de l'association une rose un espoir.

Article 3 : La mise en place de barrières sera effectuée par l'association une Rose un Espoir.

Article 4 : Copie du présent arrêté sera transmise à :

- Monsieur MOULARD Jean-Jacques, vice-président d'une Rose Un Espoir de Veauche
- Monsieur le Commandant de Gendarmerie de ST GALMIER
- Monsieur le Chef de Corps des Sapeurs-Pompiers de ST GALMIER
- Les agents Policiers municipaux

Le Maire

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- certifie que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification

Fait en Mairie de Veauche,
Le 04/04/2024
Pour le Maire, **Gérard DUBOIS**

